

SIGNALÉTIQUE

Référent : Arseguel Didier

Axe PSD : Aucun lien

Objectif région : Aucun lien

Dernière mise à jour : 11/04/2025

PROJETS ASSOCIÉS

Signalétique (*signaletique*) - **2021**

ENJEUX

La signalétique sur les sites protégés par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine a pour vocation première de marquer la présence d'un site naturel remarquable où il convient de respecter un certain nombre de règles pour garantir sa préservation dans le temps. Selon les supports choisis, elle peut également informer sur l'action du Conservatoire, sur le soutien des partenaires financiers, ou être un outil de sensibilisation du public.

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Fabrication de 70 panneaux d'entrée de site dont 15 seront posés dès 2025. Outre les panneaux d'entrée de site, plus de 12 panneaux viendront compléter la signalétique présente sur les espaces protégés par le CEN Lorraine.

INDICATEURS DE RÉALISATION

27

Nombre d'aménagement

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Remplacements de panneaux vétustes et pose de panneaux d'entrée de site

Au vu du nombre de panneaux posés sur les différents sites protégés par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, de temps en temps il est nécessaire d'en changer l'un ou l'autre devenu trop

vétuste et dont le visuel est illisible. Afin de limiter les coûts, le retraitage se fait quasiment à l'identique, seuls les logos sont remis à jour. Les modifications des textes restent une exception.

Certaines balises situées à l'entrée des sites, dont le support est en mauvais état sont remplacées par des panneaux d'entrée de site. D'autres sites, non encore équipés d'une signalétique marquant l'existence d'un site naturel remarquable protégé, sont équipés de panneaux d'entrée de site. 15 panneaux d'entrée de site seront posés en 2025 . À cela se rajoute la rénovation des panneaux vétustes.

Il est prévu la fabrication de 70 nouveaux panneaux d'entrée de site afin de redispoker d'un stock pour remplacer les anciennes balises devenues obsolètes mais également pour équiper les sites non pourvus d'une signalétique. Ces panneaux ont pour but d'informer le public de la présence d'un site naturel protégé et des règles à respecter pour limiter l'impact humain sur les milieux et les espèces présents.

2. Conception de modèle de panneau pour la valorisation des financeurs

Lors de l'achat d'un site, les conventions d'attribution des subventions publiques précisent que le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine doit s'engager à afficher sur le site le soutien apporté par les organismes ayant financé l'acquisition. Cette obligation d'afficher, dès l'acquisition, les aides publiques est incompatible avec le temps nécessaire pour créer, faire valider par les différents partenaires, fabriquer et poser une signalétique définitive. Aussi, cette opération doit permettre de créer un modèle de panneau sur le logiciel CANVA. Modèle qui peut être facilement rempli avec les indications nécessaires lors d'un achat d'un site en vue d'éditer un panneau très rapidement.

3. Conception de panneaux pour valoriser les travaux de gestion

Les équipes de gestion du CEN Lorraine sont une grande partie du temps sur le terrain pour mettre en œuvre les préconisations des plans de gestion en termes de gestion biologique. Leur présence est souvent visible pour les habitants des communes concernées, mais également des promeneurs, sans qu'ils ne comprennent bien la raison d'être de ces interventions.

La création de panneaux, qui peuvent être posés pendant la durée du chantier, dans des lieux de passage à proximité des lieux d'interventions, permettrait d'expliquer le rôle des équipes de gestion du CEN Lorraine et de mettre en valeur le soutien de nos différents partenaires. Ces panneaux seront également l'occasion d'informer les usagers sur les recommandations pour leur sécurité. Ainsi nous prévoyons de créer des panneaux spécifiques pour les travaux d'abattages d'arbres, pour signifier aux usagers la fermeture temporaire du sentier.

4. Conception, fabrication d'un demi-seuil et d'un panneau pédagogique à Insviller

La commune d'Insviller en Moselle protège, avec le soutien du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, de nombreux sites sur son territoire. Afin de mettre en valeur la qualité des milieux naturels de la commune et son implication pour leur protection, il est proposé d'y installer deux panneaux en 2025, un demi-seuil sur les prairies du Kolmatt et un panneau pédagogique sur le mur du bâtiment situé sur la digue de l'Étang du Moulin.

5. Ancienne voie ferrée et marais de Kappelkinger

Ce site est régulièrement utilisé pour y déposer des déchets sauvages. Dans le cadre du programme

2025, le CEN Lorraine souhaite y installer une signalisation marquant l'interdiction de déposer les déchets en indiquant les peines encourues. Le choix s'est porté sur une signalétique réglementaire.

6. Rénovation des stèles sur la Côte de Lorry

La Côte de Lorry à Lorry-Mardigny (Moselle) est traversée par un sentier d'interprétation créé par le CEN Lorraine. Ce sentier comprend plusieurs sculptures sous forme de stèles. Pour deux des stèles le scellement dans le sol est à reprendre. Cette opération sera sous-traitée au sculpteur qui a réalisé les œuvres.

7. Côte des Moineaux à Algrange / Nilvange

Le plateau calcaire est fléché à partir d'Algrange mais pas de Nilvange. L'objectif de cette demande est de poser un panneau demi-seuil au bas de la côte à Nilvange ainsi qu'un panneau le long de la route indiquant la présence du site protégé. Du côté d'Algrange, une signalisation réglementaire est à implanter pour mieux dissuader les véhicules à moteur de circuler sur le plateau.

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

RECETTES	
Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
Total recettes	0,00 €
DÉPENSES	
Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
Total dépenses	0,00 €